

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Une nouvelle entente de développement culturel pour le Val-Saint-François

Richmond, le 15 mai 2024 – Le 7 février dernier, le gouvernement du Québec a confirmé le renouvellement de l'Entente de développement culturel du Val-Saint-François. D'une durée d'un an, cette entente avec le ministère de la Culture et des Communications permettra de soutenir des projets socioculturels pour favoriser l'accès à la culture à la population du Val-Saint-François.

Plus précisément, cette entente vise à accroître la participation citoyenne aux activités culturelles des collectivités, à renforcer le sentiment d'appartenance à sa communauté et à encourager le dynamisme des organismes culturels. Lors de la prochaine année, trois actions financées par l'entente permettront d'atteindre ces objectifs : la distribution d'incitatifs financiers aux écoles primaires de la région pour la tenue d'activités culturelles; la promotion de la relève adolescente et jeune adulte au sein des organismes sans but lucratif culturels; et la valorisation de l'histoire orale et du patrimoine populaire de chaque municipalité. À cela, s'ajoute un appel de projets dans le cadre du Fonds d'initiatives culturelles (FIC) avec des objectifs précis ciblés.

« Les ententes de développement culturel désirent rendre la culture accessible pour tous. Grâce à cette entente, la MRC veut dynamiser son milieu culturel et assurer un public diversifié aux activités et initiatives culturelles dans le Val-Saint-François. En complément, la MRC soutient les artistes et l'acte de création grâce à une autre entente : le Programme de partenariat territorial de l'Estrie du CALQ. » précise Pierre Tétrault, préfet de la MRC et maire de la Ville de Valcourt.

Exceptionnellement, l'Entente de développement culturel est d'une durée d'un an puisque le ministère de la Culture et des Communications est en révision des modalités de ce programme.

Un comité culturel est en place à la MRC, composé d'élu.es, d'artistes et d'organismes culturels, qui a pour mandat de voir aux appels de projets et au suivi de la mise en œuvre de la politique culturelle, en place depuis 2022.

– 30 –

À propos : La MRC du Val-Saint-François a comme principaux mandats le développement et la gestion du territoire, la gestion environnementale et des matières résiduelles, le développement socioéconomique, culturel et touristique, ainsi que la coordination des mesures de sécurité publique. Elle vient aussi en soutien aux municipalités membres, notamment à travers des services spécialisés en urbanisme, en foresterie, en gestion et protection des cours d'eau, en économie circulaire, en accompagnement et transfert d'entreprises et en géomatique, de même qu'à travers du financement de projets. Consultez le site web pour en savoir plus : www.val-saint-francois.gc.ca.

Source :

Catherine Gadbois-Laurendeau
Agente de développement socioculturel
819 826-6505, poste 220
socioculturel@mrcvsf.ca

Contact :

Ana Rosa Mariscal
Agente aux communications et aux relations publiques
819 826-6505, poste 325
communications@mrcvsf.ca